

CONSEILLER(E) PEDAGOGIQUE

Direction de la formation continue

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la direction de la formation continue et du service aux entreprises, le conseiller pédagogique a pour fonctions principales de faire du démarchage, de gérer des programmes de formation et des activités d'enseignement, de consultation et d'accomplir un rôle de consultant et de soutien auprès des entreprises, des formateurs et des participants.

Quelques attributions caractéristiques

- Sollicite et effectue de la représentation auprès des entreprises et des organismes ;
- S'implique dans les différents réseaux d'affaires et Emploi-Québec afin d'établir des partenariats ;
- Identifie des pistes de développement de formation à l'intention des entreprises ;
- Assure le développement, la planification, la mise en œuvre, l'évaluation des formations et procède à leur mise à jour si nécessaire ;
- Intervient dans les projets reliés à la formation sur mesure dans un contexte d'autofinancement ;
- Supervise la réalisation des mandats par les consultants ou les formateurs ;
- Supervise le développement de la formation à distance ;
- Participe à la préparation de divers dossiers pour les fins de demande de subvention et d'appel d'offre ;
- Participe activement à la synergie du service aux entreprises ;
- Collabore avec les organismes de main-d'œuvre, provinciale et fédérale dans la planification, l'organisation et l'évaluation d'activités de formation ;
- Accueille dans la mesure du possible les participants inscrits ;
- Participe à l'élaboration de publicité, de promotion et de communiqués ;
- Participe au processus de sélection des formateurs ;
- Sélectionne et autorise le matériel didactique et planifie le calendrier d'utilisation ;
- Rédige les offres de service à soumettre aux clients et rédige des rapports pour les fins de demande de subvention et d'appels d'offre ;
- Génère des revenus selon des objectifs de rentabilités établis annuellement ;

Effectue toutes autres tâches connexes.

LE POSTE

- ☑ **Classe d'emploi** : Conseiller(ère) pédagogique
- ☑ **Service** : Direction de la formation continue
- ☑ **Supérieur** : Madame Céline Parent
- ☑ **Horaire** : 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (horaire flexible selon les besoins)
- ☑ **Salaire** : 25,25\$ à 45,22\$ de l'heure
- ☑ **Entrée en fonction** : Octobre 2020
- ☑ **Statut** : Remplacement à temps complet
- ☑ **Durée du remplacement** : jusqu'au 30 juin 2021
- ☑ **N° de concours** : A20-P-03

CONSEILLER(E) PEDAGOGIQUE

Direction de la formation continue

LES QUALIFICATIONS

Scolarité et expérience:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.

Autres exigences :

- Habilités démontrées pour le développement des affaires ;
- Connaissance de la suite Office (Word, Excel, Outlook) et Internet
- Expérience pertinente dans le domaine de la formation destinée aux entreprises
- Expérience de vente de services
- Permis de conduire
- Connaissance de la formation à distance serait un atout.

POUR POSTULER

Période d'affichage : du 9 au 16 octobre 2020.

CONCOURS : A20-P-03

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à la Direction des ressources humaines d'ici le **16 octobre 2020 à 16h00** par courriel à: resshum03@cegepsl.qc.ca

Note : Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà pré qualifiée.

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Le Collège remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

LE CADRE DE TRAVAIL

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent dispose d'un campus exceptionnel et accompagne 3 500 étudiants grâce aux vingt programmes offerts à l'enseignement régulier. Les programmes de formation continue regroupent quelques 500 personnes, en plus de celles qui sont inscrites au secteur de la francisation et à des ateliers de perfectionnement.

- ✓ **20 jours** de vacances
- ✓ **13 jours fériés**
- ✓ **Assurances** collectives
- ✓ Régime de **retraite**
- ✓ **Congés** spéciaux
- ✓ **Formation** continue

Selon les dispositions de la convention collective

NOUS JOINDRE



625, avenue Sainte-Croix
Montréal (métro du Collège)



resshum@cegepsl.qc.ca



514 747-6521



Cégep de Saint-Laurent